

**Arrêté du 17 février 2016 portant désignation de magistrats
chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires
NOR : JUSC1603617A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles R. 811-40 et R. 812-21 ;
Vu la proposition de la procureure générale près la cour d'appel de Paris en date du 15 octobre 2015,*

ARRÊTE

Article 1

Sont désignés en qualité de magistrats inspecteurs régionaux chargés de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel :

de Paris, Basse-Terre, Fort-de-France, Cayenne et Saint-Denis-de-la-Réunion

M. Marc BRISSET-FOUCAULT, avocat général près la cour d'appel de Paris, titulaire, en remplacement de M. Hugues WOIRHAYE.

M. Thierry RAMONATXO, avocat général près la cour d'appel de Paris, suppléant, en remplacement de M. Patrick HENRIOT.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 17 février 2016.

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE